

**Résolution du 10 novembre 2009 de MM. Alexandre Chevalier, Alexis Barbey, Rémy Burri et Jean-Charles Lathion: «Sauvons les lignes de bus de la Jonction, de la Vieille-Ville et de l'Hôpital!»**

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 10 novembre 2009)

*RÉSOLUTION*

Considérant:

- le fait que le Conseil administratif, par la voix de son maire, a décidé de manière unilatérale de dénoncer la convention liant la Ville de Genève aux Transports publics genevois (TPG) concernant le financement des lignes 32, 35 et 36 pour la fin de l'année 2009;
- le fait que le financement de ces lignes a été voulu, soutenu et voté par le Conseil municipal;
- l'importance vitale de ces lignes de bus dans les quartiers de la Jonction, de la Vieille-Ville et de l'Hôpital pour un nombre important d'habitants, en particulier pour les personnes âgées;
- que les conditions d'organisation des TPG permettant le rétablissement de ces trois lignes de bus ne peuvent pas attendre le vote du prochain budget,

le Conseil municipal souhaite connaître les conditions et les possibilités (techniques, financières et délais) pour rétablir, sans perte ni interruption de service pour les usagers, les lignes de bus 32, 35 et 36.